



# Fédération départementale



## Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 17 novembre 2014, Le Pouzin

Le dix-sept novembre deux mille quatorze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

### Étaient présents avec voix délibérative :

**Mesdames :** Carret Françoise, Champion Emmanuelle, Clément-Montalbano Thérèse (pouvoir de Duret François), Galamien Annie (pouvoir de Vignal Régine), Gauthier Carmen (pouvoir de Wallet Julie), Payrastre Hélène (pouvoir de Souche Geneviève),

**Messieurs :** Ariotti André, Delas Denis, Faucuit Alain (pouvoir d'Agnès Audibert), Hallier Jean-Claude (pouvoir de Thiry Isabelle), Haond Sébastien, Roucoux Patrick, Sartre Guillaume (pouvoir de Capon Fabienne), Yvon Vialar, Royer-Manoha Jean-Noël,

### Étaient excusés :

**Mesdames :** Audibert Agnès, Avogadro Nathalie, Barthelon Anne-Catherine, Fabienne Capon, Marylou Dick, Glass Josie, Souche Geneviève, Thiry Isabelle, Vignal Régine, Wallet Julie

**Messieurs :** François Duret, Ferrer Yves, Lacombe Denis, Bombrun Paul

### Étaient présents sans voix délibérative :

**Mesdames :** Vanessa Jaume (déléguée adjoint de la fédération),

**Monsieur :** Dumortier Christian (délégué de la fédération)

### Ordre du jour

- Pour Décision et/ou Orientation :

### Budget prévisionnel 2015

**Schéma AVS - délibération sur le positionnement de la fédération.** (Voir note d'information)

**Travail collectif sur l'amélioration de l'implication des administrateurs dans le portage, la mise en œuvre et le suivi du projet fédéral et sur la fluidification des relations entre les adhérents et la fédération.** Reprise du travail du dernier CA à partir du document remis ce jour-là et joint à cette convocation.

**Implication des administrateurs et bénévoles dans le travail fédéral** (voir doc répartition des chantiers)

- Pour information et/ou orientation :

### Implication des habitants dans les schémas sociaux

Point d'étape des travaux en cours, bilan de la rencontre du 5/11 au conseil général

**ASLL point sur le marché public 2015-2017 si de nouveaux éléments**

- Questions diverses

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le Président Alain Faucuit ouvre la séance. Le délégué annonce l'ordre du jour de ce CA et rappelle que comme annoncé dans la convocation nous ne pourrions pas valider le Compte-rendu du dernier CA fédéral qui n'a pu être réalisé à ce jour. Le bureau avait proposé d'en reporter la validation au prochain CA de janvier. Les administrateurs présents prennent acte.

✓ **Pour Décision :**

### **Le budget prévisionnel 2015 a été envoyé avec la convocation. La trésorière présente celui-ci et les hypothèses sur lesquelles il est construit**

- Maintien séjours été et participation importante de bénévoles à des actions de formation (Cpte 604000) ;
- Marché public ASLL obtenu avec travail de Sylvaine Anthouly (assistante fédérale de URACS) lui aussi maintenu à son niveau 2014 Cpte 621400)
- Comptabilité effectuée par personnel extérieur et plus par le délégué (hausse Cpte 621400)
- Intégration (dans le BP) des dépenses du marché public dans nos comptes (changement de mode de traitement, auparavant comptabilisé en opération réalisée pour le compte de tiers- au chiffre d'affaires de la fédération ce qui double le budget de la fédération.
- Maintien des postes de travail à leur niveau en temps et pesée + RIS 1.5% ;
- Maintien des moyens d'intervention en prestataires extérieurs (Cpte 622000 et légère augmentation des prestations de formation pour le réseau Cpte 618200)

#### **Côté produits**

- Maintien des recettes liées séjours été
- Marché public ASLL obtenu ;
- Maintien d'un fond mutualisé mais pour une dernière année et en baisse à 9 000€ au lieu de 12 000€
- Subvention CAF à 35 000€ (+5 000) ;
- Subvention conseil général à 60 000€ (+5 000) ;
- Légère augmentation du produit des cotisations (1 adhérents en + Pont d'Aubenas et 1 qui voit sa cotisation poursuivre sa montée en puissance vers le taux plein MJC trois rivières), pas de modification du taux, et calculs fait à budgets constants.

Deux hypothèses impactent fortement nos recettes et donc notre capacité d'agir :

- Le marché public ASLL. Il va de soi que si nous n'obtenions pas le marché ASLL il conviendrait de revoir notre budget et la convention avec l'URACS
- Les demandes de subvention à la CAF et au conseil général sont au même niveau que lors du vote du BP 2014, mais supérieures à celles accordées en 2014. Si nous n'avons pas ce niveau de subvention il conviendrait là aussi de prendre le temps de l'analyse et du réajustement.

#### **Le projet de Budget prévisionnel et soumis à l'approbation du Conseil**

**Ne prennent pas part au vote : 0**

**Pour : 22 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**Il est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, la commission finance**

**La trésorière et le délégué sont chargés de mettre en œuvre les demandes de subventions auprès des partenaires et d'en assurer l'exécution.**

#### **Schéma AVS - délibération sur le positionnement de la fédération.**

La note d'information envoyée avec la convocation faisait le point sur la rencontre du 7 octobre avec l'ensemble des membres du réseau. Le président rappelle le cadre de cette rencontre puis présente un projet de délibération construit à partir des échanges du 7 octobre et proposé aux administrateurs de la fédération. Après avoir débattu, les administrateurs ont apporté quelques modifications en adoptant une formulation moins agressive, tout en respectant le sens des propos.

## Après échanges le texte qui est soumis à délibération est le suivant :

Le conseil d'administration de la fédération Ardéchoise des centres sociaux, conscient des enjeux et de la transformation de l'organisation de l'action publique en termes d'animation de la vie sociale, s'engage au côté de ses partenaires départementaux dans la mise en œuvre du schéma de développement de l'animation sociale de l'Ardèche. Il s'y engage résolument :

- ✓ Parce que le **sens politique du projet que met en œuvre ce schéma de développement est en cohérence avec la vision du centre social** qu'il porte, avec les valeurs qu'il défend.
- ✓ Parce que la **reconnaissance de l'expertise de la population dans le développement des territoires est reconnue** et que les centres sociaux sont repérés comme des lieux de l'expression de cette expertise et de sa mise en débat avec les institutions, élus et décideurs
- ✓ Parce que cette forme de travail **partenarial reconnaît que la fédération, à côté des institutions signataires**, contribue avec son projet et ses moyens à la mise en œuvre d'une politique publique partagée avec le réseau, dans la finesse d'une adaptation à chaque contexte territorial local
- ✓ Parce que la place qui est donnée à la **fédération est celle d'un acteur** à part entière et non d'un opérateur.

Toutefois il pointe, que comme tout changement celui-ci comporte des points pour lesquels il convient d'être particulièrement vigilants afin, si besoin, de pouvoir réajuster l'action. Parmi ces points nous repérons :

- ✓ Il nous semble important que les exigences des partenaires ne viennent pas mettre à mal **l'indépendance des associations**. Il est important que la base du dialogue entre les centres et leurs partenaires institutionnels soit le projet social validé par ceux-ci dans le cadre du diagnostic partagé avec eux. La crainte d'une instrumentalisation par un des acteurs institutionnels est toutefois limitée par la mise en place des comités partenariaux autour de chaque projet.
- ✓ **Le territoire de déploiement du projet d'animation de la vie sociale doit être un territoire désiré par les acteurs du projet**. C'est pourquoi il nous semble important dans un contexte de modification des territoires, de recomposition des espaces de travail, de coopération... que les centres sociaux et espaces de vie sociale soient accompagnés dans la recherche du territoire le plus pertinent pour y mettre en œuvre leur projet (zone de compétence). Par ailleurs il nous semble indispensable de ne pas chercher à réduire l'action du centre à sa zone de compétence, ni à réduire son partenariat à un territoire (zone d'influence, de croisement) le projet du centre se met en œuvre sur des territoires multiples.
- ✓ Mettre en œuvre une politique publique qui prévoit le développement de nouveaux centres est précieux. Mais pour que celui-ci soit effectif et ne soit pas en concurrence avec l'existant il conviendra **d'être attentif à se doter des moyens de l'ambition**.
- ✓ **Coordonner des acteurs institutionnels et mutualiser des moyens au service d'un projet est une nécessité au regard des moyens économiques**. Il conviendra dans ce cadre de bien préciser les missions et fonctions des techniciens des institutions signataires du schéma dans leurs fonctions d'accompagnateur des centres sociaux et espaces de vie sociale.

Cette vigilance, nous pensons que nous pouvons la partager avec nos partenaires départementaux et que nous pourrions faire un bilan d'étape annuel, avec le réseau des centres en mai ou juin 2015, avant le comité de pilotage de l'AVS.

**Ne prennent pas part au vote : 2**

**Pour : 20 Contre : 0 Blanc ou nul : 0**

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés**

**Le président de la fédération est mandaté pour faire part aux partenaires de notre volonté d'être des partenaires de la mise en œuvre de l'AVS en Ardèche, pour signer le schéma de développement**

**Travail collectif sur l'amélioration de l'implication des administrateurs dans le portage, la mise en œuvre et le suivi du projet fédéral et sur la fluidification des relations entre les adhérents et la fédération.** Reprise du travail du dernier CA à partir du document remis ce jour-là et joint à cette convocation.

Plusieurs questions et propositions :

**Intensifier les rencontres entre les CSX et la FACS**

Pour des raisons de disponibilité, d'investissement et de charge de travail, la question qui se pose est : Qui va le faire ?

**Que souhaitons-nous améliorer ?**

Les relations entre les administrateurs FACS et les présidents et directeurs des CSX.

Activer le site de la fédération pour une meilleure diffusion des informations sur nos actions.

**Implication des administrateurs et bénévoles dans le travail fédéral**

Le bureau présente le travail réalisé entre les délégués qui précise leur implication dans les différents chantiers fédéraux (le document avait été envoyé avec la convocation). Par ailleurs il a identifié des espaces, des actions ou il lui semble indispensable que des administrateurs fédéraux soit présents et/ou participent au pilotage des projets. Il est réalisé un tour de table, les personnes présentes se proposant pour certains chantiers ou espaces de travail.

Hélène Payrastra : Organisation des séminaires fédéraux et commission formation

Guillaume Sartre : Commission communication et recherche action « jeunes adultes »

Carmen Gauthier : comité de pilotage de l'AVS

Manu Champion : suivi général de l'axe « éducation » de notre projet fédéral

Jean-Claude Hallier : suivi général de l'axe « lutte contre la pauvreté économique » de notre projet fédéral

Denis Delas : chantier vieillissement mise en réseau des centres et soutien au développement en Ardèche

Thérèse : chantier vieillissement mise en réseau des centres et soutien au développement en Ardèche, suivi de la dynamique régionale

IL est proposé de reprendre ce travail au prochain CA

Le travail au sein du CA n'est pas toujours des plus facile. Le Conseil, en tant que garant des valeurs fondatrices de la fédération doit être cohérent dans ses pratiques de mise en débat de nos actions. Pour cela il doit veiller à mettre en oeuvre des méthodes de travail qui permettent à tous les administrateurs de pouvoir s'exprimer.

Celui-ci étant composé de membres différents qui n'ont pas tous les mêmes expériences, expertises ou la même facilité de prise de parole en groupe, il conviendra que nous soyons vigilants sur ce point et que nos méthodes soient au service de ce que nous portons... le développement du pouvoir d'agir de tous.

- **Pour information et/ou orientation :**

**Implication des habitants dans les schémas sociaux**

Point d'étape des travaux en cours par Vanessa. Bilan de la rencontre du 5/11 au conseil général, les administrateurs sont plutôt satisfaits de la mobilisation des centres et en vigilance sur les suites du travail, attentifs à ne pas produire de la démobilité de la population.

**ASLL point sur le marché public 2015-2017 si de nouveaux éléments**

Le dépouillement n'a pas été réalisé à ce jour. Il n'y a pas d'éléments nouveaux à communiquer aux administrateurs

**André Ariotti** nous annonce en fin de CA son départ de la direction du centre social CCAS de La Voulte et de ce fait de sa démission du conseil d'administration de la fédération.

**Le président de la FACS**  
**Alain Faucuit**

**La secrétaire**  
**Carmen Gauthier**